

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Sommaire

Edito du Président	4
Notre Université	5
Notre Gouvernance	6
Rapport financier	7
Zoom sur nos chaires et projets	9





Edito du Président

Une année fondatrice

« Cette année 2024 a été également dédiée à bâtir des fondations solides qui soutiendront l'action de la Fondation pour les années à venir. »

L'année 2024 marque la première année pleine de la Fondation Partenariale Université Paris-Saclay.

Notre premier défi a consisté à reprendre les actifs de la Fondation Universitaires qui s'est éteinte au 31 décembre 2023, en expliquant le transfert d'activité à chaque mécène afin que les projets se poursuivent sereinement et conservent leurs soutiens. Cette première mission a été réalisée avec beaucoup de professionnalisme et d'efficacité par l'équipe.

Il s'agissait ainsi de recruter des collaborateurs et constituer une équipe engagée, de définir des règles de gouvernance, d'établir des modalités de fonctionnement internes à la fondation, et enfin, de poser, avec l'Université et sa présidence, les bases d'une première campagne de levée de fonds.

Cette phase préparatoire, bien que discrète en apparence, est essentielle pour assurer la pérennité, la rigueur et l'efficacité de l'action philanthropique que la Fondation ambitionne de mener au service de l'Université Paris-Saclay. Je suis heureux et très fier du bilan positif de cette première année, il remplit toutes les attentes.

Patrick Duvaut, président de la Fondation

Notre Université

5

Grandes écoles

AgroParisTech
CentraleSupélec
École normale supérieure Paris-Saclay
Institut d'Optique Graduate School (IOGS)
Polytech Paris-Saclay

Facultés

Faculté Jean Monnet
Faculté de médecine
Faculté de pharmacie
Faculté des sciences d'Orsay
Faculté des sciences du sport

5

3

IUTs

Cachan
Orsay
Sceaux

Organismes de recherche

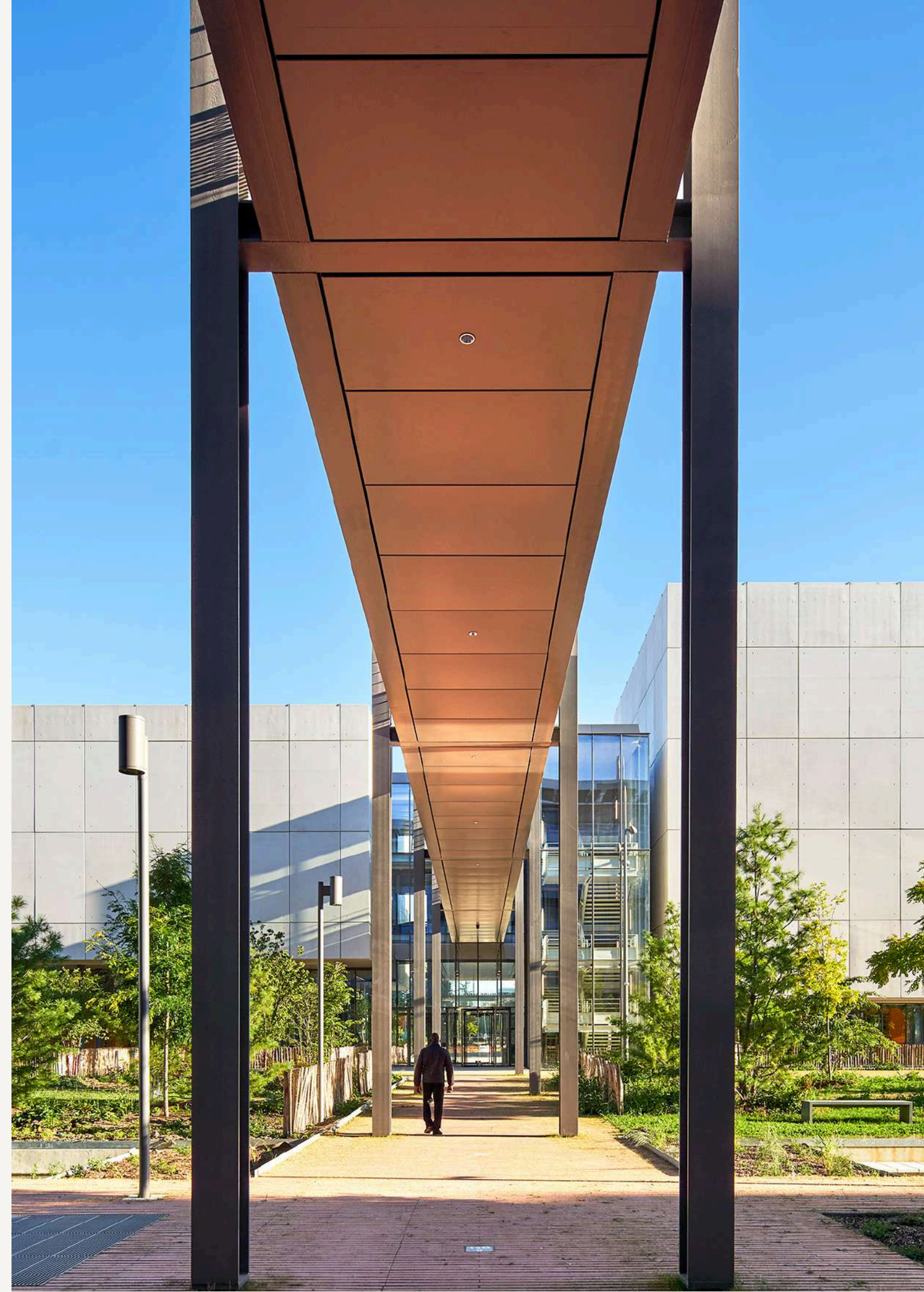
CNRS ; CEA ; IHES ; INRAE ;
INRIA ; Inserm ; ONERA

7

2

Universités associées

Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Evry Paris-Saclay



Notre Gouvernance

La Fondation de l'Université Paris-Saclay, dotée d'une personnalité morale de droit privé, a vu ses statuts adoptés par le Conseil d'administration le 8 novembre 2023, ce qui a marqué la mise en place de sa gouvernance propre sous la présidence de Patrick Duvaut, nommé pour un mandat de quatre ans.

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de quinze membres répartis en trois collèges, qui assurent un équilibre entre fondateur historique, personnalités qualifiées et représentants des donateurs :

- **Collège du Fondateur historique** (Université Paris-Saclay) : huit membres, notamment Camille Galap (Président de l'Université Paris-Saclay), et des acteurs académiques Laurent Buisson, Clotilde Coron, Patrick Duvaut, Serge Edouard, Saadia Kerdine-Römer, Valérie Masson-Delmotte et Eric Vibert.
- **Collège des personnalités qualifiées**, cinq membres, issu du monde socio-économique et institutionnel, Didier Moinereau, Patrick Couvreur, Axelle Champagne, Sandra Oucher, Daniel Varga.
- **Collège des représentants des donateurs**, deux membres, Emmanuel Poidevin et Frederico Garrido.

Le Conseil d'administration est assisté d'un bureau chargé d'instruire les dossiers et d'assurer la mise en oeuvre des décisions. Il est constitué notamment de :

- Patrick Duvaut, président ;
- Didier Moinereau, vice-président ;
- Serge Edouard, trésorier.

Pilier stratégique de l'université, la Fondation fonctionne selon des principes de gouvernance transparents et pluralistes. Ces instances incarnent les valeurs fondamentales de l'institution : la co-construction, la diversité des expertises, l'indépendance vis-à-vis des influences externes, ainsi que le respect des équilibres entre acteurs académiques, socio-économiques et mécènes.

Ce dispositif de gouvernance, inauguré fin 2023 et pleinement opérationnel en 2024, confère à la Fondation une assise solide pour mener à bien ses missions au service de l'Université Paris-Saclay, tant en matière d'excellence scientifique que d'impact sociétal.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois entre fin 2023 et fin 2024 : le 8 novembre 2023, le 28 mars 2024 et le 5 décembre 2024.



Rapport financier

En 2024, La Fondation a signé des conventions pour un total de 3 651 k€.

Les fonds dédiés, affectés à des projets spécifiques sur la base des souhaits exprimés par les mécènes, atteignent 895 275 euros.

Le passif à court terme, totalisant 3 139 349 euros, est principalement constitué de produits constatés d'avance (2,5 M€), correspondant aux projets financés mais non encore réalisés.

Le résultat d'exploitation s'élève à 47 867 euros, auquel s'ajoutent 39 109 euros de produits financiers.

Le résultat net de l'exercice ressort ainsi à 86 976 euros, confirmant une gestion équilibrée entre dépenses et ressources.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 655 805 euros, majoritairement issus :

- de mécénats et dons (1 038 331 €),
- de versements de fondateurs (39 000 €),
- et de l'utilisation de fonds dédiés (578 474 €).

Les fonds propres représentent 1 939 876 euros, traduisant une structure financière saine. Ils incluent notamment :

- les fonds statutaires non consommables (1 080 000 €),
- les apports sans droit de reprise (502 899 €),
- un excédent de l'exercice de 86 976 €.

Les charges d'exploitation totalisent 1 607 938 euros, ventilées comme suit :

- missions sociales : 944 424 €
- frais de fonctionnement : 65 534 €
- frais de recherche de fonds : 23 127 €
- aides financières octroyées : 20 163 €
- dotations aux amortissements : 83 €
- reports en fonds dédiés : 574 771 €

Le Compte d'Emploi des Ressources met en évidence une mobilisation significative des dons et mécénats en faveur de projets à fort impact. Plusieurs chaires thématiques (ABIOMAS, Capture Carbone, Biologie des Invasions, Cuisine du Futur, Technologie et Progrès...) ont bénéficié d'un soutien financier important. Des contributions volontaires en nature à hauteur de 205 093 euros ont également été valorisées, notamment via du mécénat de compétence et des dons matériels.



université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT

université
PARIS-SACLAY

université
PARIS-SACLAY



Zoom sur nos chaires

Les chaires innovation : une spécificité de la Fondation

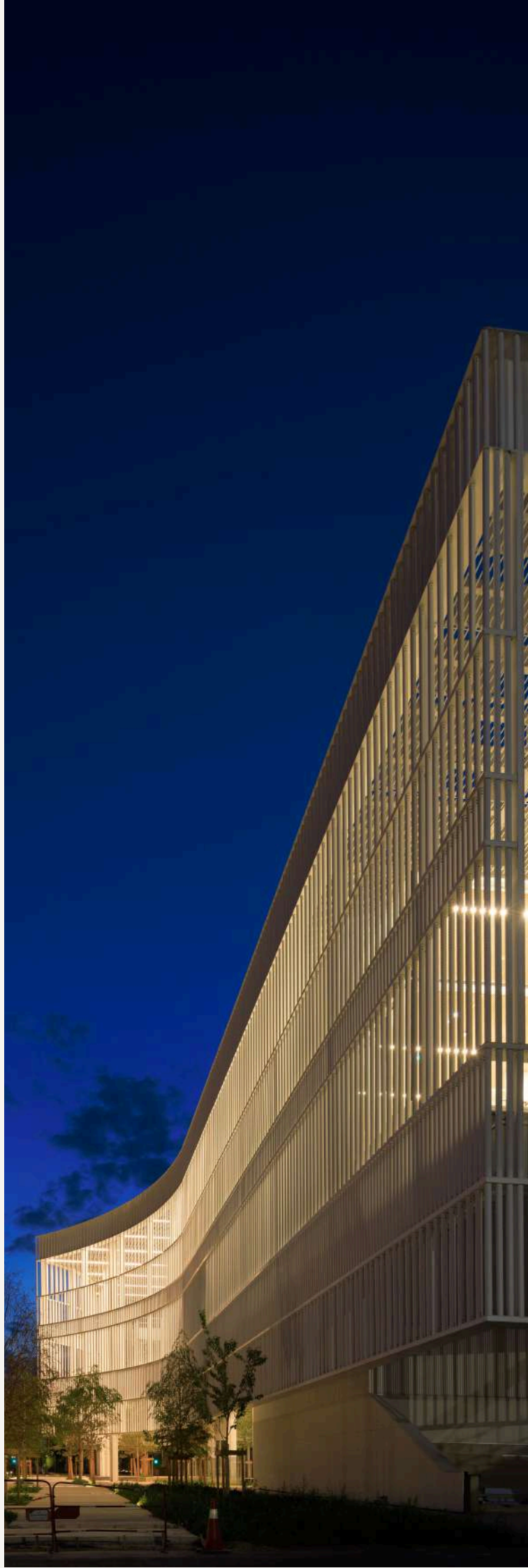
Une chaire innovation est un projet de recherche et d'innovation de grande envergure, pluridisciplinaire et multi-parties prenantes, financé à la base par du mécénat, sans personnalité morale et porté par la Fondation de l'Université Paris-Saclay. Une chaire innovation agrège et fédère, en mode projet, type « Moon Shot », les meilleurs chercheurs et start-ups au périmètre de l'Université Paris-Saclay, voire au-delà si besoin, en vue d'apporter, en première mondiale, des solutions pionnières et concrètes tant scientifiques que technologiques, à fort impact, en réponse à des défis d'enjeux globaux majeurs du XXIème siècle, sociétaux, environnementaux, climatiques, éducatifs, de santé et technologiques – IA & Quantique –, etc.

Les résultats d'une chaire innovation se mesurent à l'aune des 17 objectifs de développement soutenable des Nations Unies.

La Chaire Innovation : Bloc Opérateur Augmenté, BoPA

Première Chaire Innovation en collaboration avec l'AP-HP et le centre hépato biliaire CHB de l'hôpital Paul Brousse, elle vise à augmenter les sens et les capacités cognitives de l'équipe chirurgicale, la vue, le toucher, l'ouïe, etc. en vue de réduire les erreurs au bloc et d'en augmenter l'efficacité.

En première mondiale, premier chatbot du bloc pour transplantation du foie et développement d'une lentille oculaire destinée à capter et restituer les images d'une chirurgie gastrique « ouverte » en local et à distance.



Zoom sur nos projets

Avec la création de l'Université Paris-Saclay, c'est un environnement propice à la réussite des étudiants, à la progression des connaissances et de la recherche, ainsi qu'au développement de l'innovation, qui s'est déployé.

Par sa taille, par sa position mondiale et par son excellence, l'Université Paris-Saclay se doit d'être exemplaire sur les enjeux contemporains.

La Fondation met aujourd'hui en place des projets philanthropiques porteurs des ambitions de l'Université, sur l'égalité des chances, la recherche scientifique et l'importance des sciences dans notre société.

Le programme Femmes et Sciences

L'avenir culturel et économique de notre pays repose sur notre capacité à combattre les discriminations et les déterminismes, notamment ceux qui privent la science de talents et empêchent les femmes d'accéder à des carrières passionnantes. L'Université Paris-Saclay est le grand acteur académique français qui peut véritablement changer la donne.

LES 3 PILIERS D'ACTIONS DU PROGRAMME :

1. S'attaquer aux inégalités à la racine
2. Développer plus encore la force de l'exemple et les parcours de réussite
3. Instaurer à l'Université une culture de l'égalité, aussi importante que la culture de la réussite



Fondation . université PARIS-SACLAY